appro formation
■ Audit ■ Prévention ■ Partenariat
■ Réglementation ■ Organisation

Tél: 03 83 24 22 78 - Fax: 03 83 23 46 69 - Port : 06 71 09 65 52

Email : appro.formation@orange.fr
Site : www.appro-formation.com

HABILITATION ELECTRIQUE

Personnel Electricien ou non Electricien
BOV - HOV

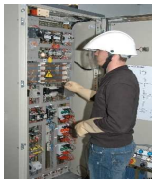

1 / Personnel concerné :

Electriciens ou non électriciens

2 / Pré-requis :

Savoir lire et écrire.
Etre apte médicalement.

3 / Objectifs :

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera apte à exécuter dans un domaine basse tension et haute tension :

- Des travaux d'ordre non électrique dans un local électrique,
- Des manœuvres permises en respectant les procédures de sécurité de la publication UTE C 18-530.

Recevoir en connaissance de cause un titre d'habilitation du chef d'entreprise.

4 / Moyens pédagogiques :

Pédagogie active et participative basée sur des études de cas.

Animation PC.

Vidéos sécurité : arc électrique, électricité statique.

Défibrillateur, disjoncteur magnétothermique, réaction du personnel face à un électrisé

Installation électrique.

Matériel électrique spécifique.

Instructions spécifiques.

5 / Equipements

EPI

PROGRAMME

6 / FORMATION THEORIQUE - 1 jour 1/2

NOTIONS ELEMENTAIRES (1/4 JOUR)

- Dangers de l'électricité,
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit),
- Nécessité d'une réglementation,
- Les régimes de neutre,
- Technologie des appareils de protection des personnes et des biens.

COMMENT SE PROTEGER DE L'ELECTRICITE (1/4 JOUR)

- Appareils de protection,
- Classe des appareils électriques,
- Tensions de sécurité,
- Séparation des circuits,
- Protection contre les contacts directs et indirects,
- Protection contre les surcharges et les courts-circuits.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT ET D'INCENDIE D'ORIGINE ELECTRIQUE (1/2 JOUR)

INSTRUCTIONS GENERALES DE SECURITE (UTE C 18-530) (1/2 JOUR)

- Les instructions concernant les électriciens :
  - Travaux hors tension,
  - Travaux au voisinage,
  - Interventions, mesurage,
  - Consignations,
  - Travaux en ambiance particulière,
  - Appareillages alimentés BT et générant de la HT.

INSTRUCTIONS SPECIFIQUES DU CLIENT (EVENTUELLEMENT)

- Réarmement des protections,
- Intervention sur circuit d'éclairage,
- Raccordement des prolongateurs (fiche, prise, A.U (arrêt d'urgence)),
- Les forces motrices,
- Maintenance électrique élémentaire.

7 / FORMATION PRATIQUE - 1/2 jour

- Applications pratiques sur des équipements électriques BT (éventuellement fournis par le client), dangers et prescriptions correspondants.
- Outillage et matériel de sécurité.
- EPI.

8 / EVALUATION / TEST

- Contrôle des connaissances visant à l'habilitation possible B0 - B0V - H0 - H0V pour travaux et interventions non-électriques dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension, du domaine BT (< 1000 V alternatif) et du domaine HT (< 5000 V).

9 / Durée :

Initiale	Recyclage
2 jours Soit 14 heures	1 jour soit 7 heures

10 / Nombre de participants :

10 personnes maximum

11 / Lieu du stage :

- Sur le site de l'entreprise
- Dans nos locaux

12 / Matériel :

- Matériels électriques pour démonstration, locaux électriques.

13 / Documents stagiaires :

- Livret stagiaire

14 / Formateur

Pascal PEREK

Ingénieur

Réglementation : Conformément à la Publication UTE C 18-530